

# **COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU**

## **06 OCTOBRE 2022**

**PRESENTS** : Mmes LOICHOT Evelyne, MUNNIER Angélique, MM. TORNARE Roland, MAILLARD Christian, BALDACCI Robert, MAILLARD Michel, DAVID Etienne, PATOIS Arnaud, EGLIN Pierre, ECK Rémi

**EXCUSEE** : Mme PHEULPIN Stéphanie

M. le Maire informe que l'embauche de Cédric DUBAIL est reportée en décembre selon son aptitude au travail. Nous lui souhaitons un bon rétablissement.

### **1/ Présentation d'un fonctionnement d'un parc éolien**

M. G. TANKERE de l'agence d'Autechaux de « VSB énergies nouvelles » présente au conseil le fonctionnement d'un parc éolien. Emplacement évoqué : bois de Châtel.

### **2/ Renouvellement contrat groupe adhésion assurance statutaire : délibération**

Les collectivités territoriales ont des obligations à l'égard de leur personnel. Elles doivent en effet supporter le paiement des prestations notamment en cas d'absence pour raison de santé et de décès. Compte tenu des risques financiers très importants qui résultent de leurs obligations, la plupart des employeurs font le choix de s'assurer. Le contrat est à renouveler au 1<sup>er</sup> janvier 2023 avec CNP Sofaxis ; les tarifs de cette prestation restent inchangés. Le conseil vote à l'unanimité le renouvellement de ce contrat.

### **3/ Participation financière assurance santé et prévoyance : délibération**

Le conseil municipal décide d'attribuer une participation financière mensuelle de 20 € pour la santé et 10 € pour la prévoyance concernant les personnes travaillant à temps complet. Le personnel à temps partiel bénéficiera de l'aide à hauteur de 50%.

### **4/ Revalorisation loyer appartement école : délibération**

Suite à la rénovation de la salle de bain d'un logement communal de l'école, le loyer sera de 400 € par mois à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2022.

### **5/ Motion de soutien formation secrétaire de mairie : délibération**

Le conseil approuve à l'unanimité la motion de soutien concernant la formation pour valoriser le poste de secrétaire de Mairie, indispensable au fonctionnement des communes rurales, notamment le dispositif du Diplôme Universitaire Gestionnaire Administratif Secrétaire de Mairie (DU GASM). La région n'a pas répondu favorablement à la demande du soutien financier et la session 2022 n'a pu s'ouvrir.

## **6/ Contribution financière pour la construction d'un centre de secours incendie de Blamont : délibération**

La commune de Blamont a pour projet la construction d'un nouveau centre de secours et d'incendie. Pour ce faire, elle a besoin de la contribution financière des communes voisines. Cette contribution a été calculée en fonction du nombre d'habitants (données INSEE au 01/01/2022) avec un montant de 11,70 € par habitant, soit pour Glay un montant de 3 989 €. Le conseil vote à l'unanimité pour ce projet.

## **7/ Adhésion commune de Dampjoux à PMA : délibération**

Le conseil accepte à l'unanimité l'adhésion de la commune de Dampjoux au groupe des 72 communes de Pays de Montbéliard Agglomération.

## **8/ POINTS DIVERS**

- **Délibération SCOT** : le conseil approuve à l'unanimité la compatibilité de la Carte Communale avec le Schéma de COhérence Territoriale (SCOT).
- **Travaux cimetièrre** : chaque semaine le maître d'œuvre, les équipes et la mairie font un débriefing sur l'avancement du chantier, mais celui-ci ne sera pas tout à fait terminé pour le 1<sup>er</sup> novembre.
- **Marché du soir du 09/09/2022** : il s'est déroulé avec succès et Mr le Maire remercie tous ceux qui y ont contribué. De nombreux habitants sont venus s'y restaurer et profiter de la buvette tenue par les associations Chasse et Pêche. Le coût restant à charge pour la commune est de 1 827 €.
- **Achat terrains Mme Calame** : une partie des terrains sera vendue à deux particuliers. Mme Calame propose le reste des parcelles à la commune. Le conseil décide de faire une offre à Mme Calame en tenant compte de l'abattage des arbres.
- **Modification du tracé du GR5** : le trajet modifié ne passant plus par Glay, un courrier de désaccord a été fait en collaboration avec les communes de Vandoncourt, Abbévillers, Dannemarie et Villars-lès-Blamont.
- **Pylône FREE à la PICARDIE** : il devrait être en service à la fin de l'année.
- **Coupure des lampadaires la nuit** : des informations seront demandées concernant la faisabilité de coupure des lampadaires une partie de la nuit, ainsi que de la conformité avec les arrêtés en vigueur à ce sujet.
- **Bois à façonner** : voir en mairie avant le 15/11/2022 au plus tard
- **Raccordement à la fibre** : les informations à ce sujet sont en attente
- **Projets 2023** : les deux projets suivants sont inscrits au prochain budget :
  - Création d'une aire de jeux
  - Rénovation du revêtement de la rue de l'Eglise

LA SEANCE EST LEVEE A 22H45